

Sujet : [INTERNET] TR : Enquête publique carrières de Quignec A l'attention de Mme Maryvonne Martin commissaire enquêteur.

De : GUERLESQUIN <guerlesquin@wanadoo.fr>

Date : 15/11/2021 09:18

Pour : Madame MARTIN enquête publique <martinmyk29@gmail.com>, enquête publique <philippe.dhelin@finistere.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint un mail reçu ce matin relatif à l'enquête publique en cours.

Bonne journée,

Thérèse CORNIC

Adjoint territorial du patrimoine

Mairie de Guerlesquin

Place du Martray

29650 GUERLESQUIN

Tél. 02.98.72.81.79

Le : 15 novembre 2021 à 09:07 (GMT +01:00)

De : "jean" <sarasinjean@orange.fr>

À : "guerlesquin@wanadoo.fr" <guerlesquin@wanadoo.fr>

Objet : Enquête publique carrières de Quignec A l'attention de Mme Maryvonne Martin commissaire enquêteur.

à l'attention de mme la commissaire enquêteur carrière de Guignec en Guerlesquin

je tiens à apporter ma contribution à l'enquête publique concernant la réouverture de cette carrière parce que je fais souvent du vélo sur les petites routes entre Plounérin et Guerlesquin et que j'aime bien la tranquillité et la sérénité de ce paysage bocager

1. je suis étonné que l'on rouvre une carrière actuellement en quasi abandon dans l'enceinte du **parc régional D'armorique**, pour l'image de marque du parc cela est dommageable, je suis d'accord qu'il faut qu'il y ait des emplois créés dans l'enceinte de ce parc mais il faut avant tout que la vocation naturelle du parc soit préservé
2. **la carrière surplombe la source du Yar**, ce fleuve qui alimente l'étang de Plounérin zone natura 2000 et espace naturel remarquable, lieu de pêche et qui a bénéficié d'aménagement pour accueillir le public, le Yar dans sa partie inférieure est aussi un havre pour les saumons et les truites ; à son embouchure une usine d'eau potable alimente les villes de Plestin et Tréduder, enfin le Yar se jette dans la Manche dans

la lieue de Grève qui est régulièrement envahi par le fléau des algues vertes, tout ceci pour dire que le moindre déséquilibre de la qualité de l'eau du Yar aura des conséquences désastreuses pour l'environnement, le dossier présenté n'est pas convaincant pour préserver le débit et la qualité de l'eau de ce fleuve

3. la réouverture de la carrière consiste à concasser le granit extrait pour en faire des granulats et les trous créés verront l'arrivée de matériaux dit inertes, le dossier ne présente pas suffisamment de garantie pour le contrôle de l'enfouissement de ces matériaux, c'est un projet de l'ancien temps les alertes sur le climat ne permettent plus ce genre de pratique, je me demande pourquoi il n'y pas d'études de faite **pour concasser les matériaux inertes acheminés sur le site** qui pourraient sans doute dans bien des cas remplacer le concassage prévu de granit , on arrivera sans doute pas à l'utilisation de 100 % de ce matériaux mais l'objectif serait de se rapprocher de ce chiffre et ainsi ce projet s'inscrirait dans le cadre de l'économie circulaire
4. **le dossier présenté est trop complexe** plus de 150 pages à lire avec des redondances, ceci ne favorise pas à ce que le plus grand nombre de citoyens donner leur avis sur ce dossier, pour quoi n'y a t il pas un résumé d'une trentaine de pages et aussi pourquoi il n'y a pas de **visite** prévue du site qui est logiquement interdit au public pour des raisons de sécurité pendant la période de l'enquête publique ces visites auraient permis de se rendre compte de visu des problématiques soulevés par ce dossier

pour tout cela je pense que la raison et la préservation de l'environnement doivent conduire à un avis défavorable de l'enquête publique

a LANVELLEC le 15 novembre 2021

--

SARASIN Jean 6 crec'h ar veuzit 22420 - LANVELLEC 06 73 43 39 45

— Pièces jointes : _____

avis guignec.odt

22,2 Ko